

Direction générale de la communication
Direction des bureaux de liaison

Déclaration de confidentialité

Le règlement (CE) n° 2018/1725 (ci-après «le règlement») s'applique au traitement, par le Parlement européen, des données à caractère personnel.

Selon les articles 15 et 16 du règlement, le Parlement européen fournit aux personnes concernées les informations suivantes:

- Le responsable du traitement est le Parlement européen
Direction générale de la communication
Direction des bureaux de liaison
Responsable désigné chargé du traitement des données:
M. Stephen CLARK
Courriel: patronage@ep.europa.eu
- La finalité du traitement est la gestion du patronage du Parlement européen.
- Données à caractère personnel collectées et utilisées dans le cadre du traitement:
 - Nom
 - Prénom
 - Adresse postale
 - Téléphone
 - Courriel
- La Présidence du Parlement européen est le destinataire des données.
- Les personnes disposent d'un droit d'accès aux données les concernant ainsi que d'un droit de rectification et de suppression de ces dernières. Pour ce faire, elles doivent s'adresser au responsable du traitement des données.
- Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations sur les manifestations organisées par le Parlement européen, vous pouvez vous désinscrire à tout moment en écrivant au [bureau de liaison de votre État membre de résidence](#).
- La base juridique relative au traitement des données est la décision du Bureau du Parlement européen PE 422.553/BUR.
- Le délai de conservation des données est de cinq ans à compter de la date de réception de la demande.
- Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement (sans affecter la légalité du traitement des données fondé sur le consentement préalable) et exercer votre droit d'accéder aux données vous concernant, de les rectifier ou de les supprimer, de limiter leur traitement ou de vous opposer à ce dernier, en contactant le responsable du traitement des données patronage@ep.europa.eu. Vous pouvez également vous adresser au délégué à la protection des données du Parlement européen data-protection@ep.europa.eu et introduire une

réclamation auprès du Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)
edps@edps.europa.eu.